



**N°12**  
**17/07/2019**



#### Animateur filière

Jean-Michel LHOÏE  
ACPEL  
[acpel@orange.fr](mailto:acpel@orange.fr)

#### Animateurs délégués

Poireau : Sylvie SICAIRES CA 16  
[sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr](mailto:sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr)

Céleri et carotte :

Benoit VOELTZEL - CA17  
[benoit.voeltzel@charentemaritime.chambagri.fr](mailto:benoit.voeltzel@charentemaritime.chambagri.fr)

Tomates abris froids :

Geoffrey MONNET - CA 86  
[Geoffrey.monnet@vienne.chambagri.fr](mailto:Geoffrey.monnet@vienne.chambagri.fr)

#### Directeur de publication

Dominique GRACIET,  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

#### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Maraîchage / Edition Nord NA

N°X du  
JJ/MM/



Edition **Nord Nouvelle-Aquitaine**  
Départements 16/17/79/86/87

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Tomate en sol, sous abris froids

- **Tuta absoluta** : le fait marquant est l'observation de dégâts très significatifs dans le centre de la Vienne.
- **Noctuelles** : les captures se poursuivent sur l'Île d'Oléron (17) (à un niveau faible actuellement).
- **Pucerons** : diminution de la pression, mais leur présence est encore notée sur différents secteurs.
- **Botrytis** : fréquence et intensité élevées sur plusieurs sites.
- **Aleurodes** : cet insecte est très présent sous certains abris.

### Carotte et céleri-rave

- **Mouche de la carotte** : pas de capture significative, sauf sur un site de Charente (près d'Angoulême).
- **Septoriose sur céleri** : le modèle de prévision annonce des premières sorties de taches uniquement pour les données climatiques du Centre-Vienne.

### Alliacées

- **Mouche mineuse** : on ne note pas d'activité récente de la mouche (absence de nouvelles piqûres de nutrition sur ciboulette).
- **Teigne du poireau** : un site à l'est d'Angoulême (16) a piégé significativement.

### Autres légumes

- **Pucerons** : diminution de la pression en raison de l'activité de la faune auxiliaire.
- **Altises** : présence importante sur crucifères.
- **Punaises** : forte pression de *Nezara viridula* sur concombre et aubergine.
- Nombreuses problématiques « non sanitaires » liées aux excès de chaleur (brûlures et coulures de fruits, mauvaise coloration...).

### Reconnaître les auxiliaires présents naturellement Note Abeilles

### Vigilance sanitaire : *Bactrocera dorsalis*

Lien vers la liste actualisée « produits de biocontrôle »

## Tomate en sol, sous abris froids

Dans le nord de la Nouvelle-Aquitaine, la production de tomates est présente chez un grand nombre de maraîchers. C'est l'un des produits d'appel des circuits-courts en AB ou en conventionnel. La production en sol sous abris froids est relativement précoce, particulièrement à proximité de la côte Atlantique.

- **Mineuse sud-américaine de la tomate (*Tuta absoluta*)**

Dans un premier temps, la mineuse était localisée sur la côte, où elle provoque des dégâts importants, notamment sur les îles de Ré (17) et d'Oléron (17). Mais depuis quelques années, on assiste à une progression de l'insecte vers l'intérieur des terres. Il est très important d'éviter l'installation de l'insecte sur son exploitation, car par la suite, la lutte devient complexe.

Dans le réseau de piégeage, les captures sont à nouveau élevées sur un site de l'île d'Oléron (17), mais pas sur les autres sites. Par ailleurs, dans le cadre de suivis techniques réalisés par les conseillers techniques ou de suivis plus spécifiques SRAL (Fredon), des dégâts de *Tuta absoluta* sont notés dans de nombreuses exploitations de Charente-Maritime.

« L'information de la semaine » est l'observation de **dégâts conséquents sur deux sites du centre de la Vienne**. Sur une des exploitations en AB, 100 % des plantes sont atteintes (mines sur feuilles). Ces sites, dans un secteur non touché les années précédentes, montrent que la pression peu apparaître très rapidement. Les raisons et les origines de ces pressions soudaines restent à déterminer (présences antérieures non décelées, achat de plants porteurs...).

Site	Nombre de <i>Tuta absoluta</i> pour 1 piège delta relevé/tunnel/semaine															
	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	
1-1	2	0	0	0	0	0	0	0				0				
1-2			0	0	0	0	0	0				0				
2			30		45	28	10	27	68	33	33	22	200	175		
3-1				0	2	4	6	4		3			1	0		
3-2				0	1	2	8	6		1			2	1		
4				0		0	0	0					0			
5-1					5	0		2		1	3	0	0	2	12	7
5-2								3		8	8	14	15	51	36	75
6-1					0	0	0	0		0		0				
6-2								0		0		0				
7-1						0	0	0	0			0	0	0	0	0
7-2						0	0	0	0			0	0	0	0	0
8												10				
9													0	0	0	
10															1	
11-1													0	0	0	
11-2													0	0	0	
12															1	0



Valeurs indicatives du risque en fonction du piégeage, sur la base de 4 pièges / ha (Monserrat, 2008)

Niveau de risque	Nombre de captures par semaine
Pas de risque	0 capture
Risque faible	< 3 captures
Risque modéré	de 3 à 30 captures
Risque élevé	> 30 captures



**Mine sur feuille (Poitou 2019) – Piégeage élevé (Poitou 2019)**  
(Crédit Photo : Geoffrey MONNET - CDA86)

**Diffuseur phéromones**  
(Crédit Photo : ACEPL)

Il est à noter que l'utilisation, sur certaines exploitations, des moyens de **biocontrôle** (en particulier la confusion sexuelle sous abris) permet de **limiter l'activité** de l'insecte (pas ou peu de piégeage, absence de mines) alors que ces sites pouvaient être très touchés les années précédentes. Dans d'autres situations ces moyens présentent moins d'intérêt.

**Biocontrôle** : différents moyens sont possibles :

- Piégeage massif (cf. document Ecophytopic).
- Différents auxiliaires sont utilisables : *Macrolophus pygmaeus* consomme œufs et larves de *Tuta absoluta* ainsi que les aleurodes, *Amblyseius swirskii* utilisés contre différents ravageurs sont des consommateurs d'œufs de *Tuta absoluta* et *Trichogramma achaeae*
- Confusion sexuelle (autorisée depuis juillet 2018) : diffuse des phéromones dans la serre et empêche l'accouplement. **Les produits de biocontrôle autorisés** sont listés dans note de service DGAL/SDQSPV/2019-525 du 10-07-2019, disponible par un lien en fin de ce bulletin.

**Mesures préventives** : dans un contexte d'extension du ravageur sur un plus large secteur, il est très important de prendre en compte le maximum de mesures de prophylaxie, car dès que *Tuta absoluta* est « installée », les dégâts peuvent être très conséquents. Dans le cadre d'un programme national, des documents sur *Tuta absoluta* sont téléchargeables sur le **site Ecophytopic – ICI**.

**Évaluation du risque** : poursuite des captures sur le secteur littoral (risque faible à élevé suivant les localisations). Depuis cette semaine, des dégâts sont observés à « l'intérieur des terres », dans le Poitou.

### • **Noctuelles (plusieurs espèces)**

Depuis quelques années, en particulier sur l'Île d'Oléron (17), des dégâts de noctuelles sont observés sur fruits. Depuis 2017, différentes capsules de phéromones (*Autographa gamma*, *Lacanobia oleracea*, *Chrysodeixis chalcites*, *Spodoptera exigua*) sont positionnées en saison sur des sites de piégeage à risque. En 2019, ce réseau de piégeage est poursuivi.

Baisse des captures, mais confirmation du vol des noctuelles *Chrysodeixis chalcites* principalement, et de *Lacanobia oleracea*.



**Chenilles de noctuelles**  
(Crédit Photo : ACEPL)

Semaine	Nombre de noctuelles pour 2 pièges relevés/tunnel/semaine														
	<i>Helicoverpa armigera</i> par site			<i>Autographa gamma</i> par site			<i>Lacanobia oleracea</i> par site			<i>Chrysodeixis chalcites</i> par site			<i>Spodoptera exigua</i> par site*		
	1	3	5	1	3	5	1	3	5	1	3	5*	1	3	5*
18		0			0			0			0			0	
19		0			1	0		0	0		0	0		0	0
20		0			0			0			0			0	
21		0			0	0		0	0		0	4		0	0
22	1			1		0	1		0	0		3	1		0
23		0			0			0	0		0	6		0	0
24						4			0			18			2
25						3			0			17			
26	1	0		0	0	1	0	0	0	0	4	10	6	0	2
27		0			1	0		3	0		4	3		0	1
28						0			0			3			1

\*Données moyennées (car de 3 à 7 pièges sur un même site).

**Évaluation du risque :** avec les données d'un seul site cette semaine, nous pouvons confirmer que le vol de noctuelles est toujours en cours (à un niveau moindre que durant les semaines 24, 25 et 26). Il s'agit actuellement de l'espèce *Chrysodeixis chalcites* (à un niveau moyen) et secondairement *Spodoptera exigua* (à un niveau faible).

### • Pucerons (différentes espèces)

Grâce à l'activité des auxiliaires, maintenant généralement bien établis, la pression a tendance à diminuer (régulations en cours). Cependant, dans le cadre de tours de plaine sur différents secteurs, des pucerons sont encore observés sur différents étages foliaires. Des problématiques similaires sont signalées sur beaucoup d'autres cultures légumières (voir ci-après).

**Évaluation du risque :** très présent en début de campagne sous certains abris, ce parasite n'a pas été facile à contrôler, surtout en AB. En début de campagne, il est important de gérer les premières populations. Dans les cas où ils ont été favorisés, les auxiliaires présents naturellement assurent maintenant une certaine régulation.

### • Aleurodes

Ce ravageur peut être très problématique dans quelques situations (un producteur observateur du réseau indique 100 % de plantes atteintes avec plus de 30 individus par plante). Les descriptifs et les conditions de développement sont disponibles sur le site [Ephytia](#). Le lien [ICI](#)).

**Évaluation du risque :** le climat des abris, favorable à cet insecte, peut favoriser des multiplications rapides. Surveiller l'apparition des premiers foyers avant une trop forte pullulation.

### Mesures préventives et lutte biologique (extrait E-phytia) :

- arrachage en présence de populations élevées de ravageurs,
- contrôler la qualité sanitaire des plants avant et durant leur introduction dans l'abri,
- produire les plants dans un abri insect-proof,
- installer des toiles insect-proof aux ouvertures des abris,
- désherber la serre et ses abords,
- détecter les premiers ravageurs grâce aux panneaux jaunes englués posés au-dessus de la culture dès l'introduction des plants,
- utiliser des auxiliaires tels que les insectes *Encarsia formosa*, *Eretmocerus eremicus* (ces deux insectes sont surtout efficaces sur *Trialeurodes vaporariorum*, *Eretmocerus mundus* (essentiellement efficace sur *Bemisia tabaci*) et *Macrolophus caliginosus*).

- **Moisissure grise (*Botrytis cinerea*)**

Même si le contexte météorologique n'est plus favorable, mais en lien avec le climat des 3 premières semaines de juin, conduisant à des abris parfois trop confinés, on note d'assez nombreux cas de botrytis (mais aussi de sclérotinia). Un producteur du sud-Charente relève 100 % de plantes touchées à un niveau élevé (très fort impact sur la culture).

Les descriptifs des symptômes et les conditions de développement sont disponibles sur le site [Ephytia](#). Le lien [ICI](#).

**Mesures préventives :** la gestion du climat de l'abri, la limitation des blessures lors des opérations culturales et la gestion de la fertilisation azotée sont essentielles dans la maîtrise du risque vis-à-vis de cette maladie.



**Symptômes sur tige**

(Crédit Photo : Benoit VOELTZEL - CDA17)

**Évaluation du risque :** dans le cadre de tours de plaine, on observe des symptômes sur de nombreux sites. Le risque est accentué, si les serres ont été peu ventilées durant la période fraîche et humide de début juin. Actuellement, les conditions sèches sont peu favorables à cette maladie. Pour limiter le risque, on peut prévoir les effeuillages lors des périodes sèches qui favorisent la cicatrisation.

- **Mildiou (*Phytophthora infestans*)**

Pas de nouvelles observations. Normalement, les températures élevées bloquent les cycles de ce champignon.

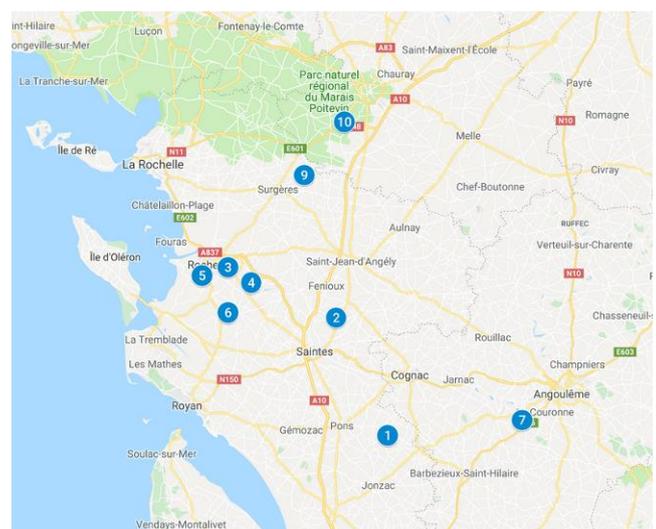
**Evaluation du risque :** les conditions actuelles (air sec, absence de condensation, températures élevées...) ne sont pas favorables à ce champignon. Un risque pourrait apparaître dans le cas d'une humectation prolongée du feuillage.

## Carotte et céleri-rave

- **Mouche de la carotte (*Psila rosae*)**

En raison de la biologie particulière de la mouche de la carotte, la réalisation de piégeages à la parcelle permet d'identifier les périodes à risque. Depuis 2 semaines, le réseau s'est bien élargi (notamment en production de carotte en AB).

Seul un site a piégé de la mouche de la carotte à un niveau significatif (sur 9 retours). Les températures élevées de la semaine dernière peuvent expliquer la faible activité de cette mouche.



	Site	Nombre de mouches relevées par semaine sur 5 panneaux par parcelle												
		16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
Carotte	1	0	1	1	2	1	0	3	2	2	3	3	0	1
	2		0		0	2	3	1	0	0	0	0	0	0
	3					1	2	0	0	0	0	0	0	1
	7							0	2				5	4
	8										0	0		0
	9											0	0	0
	10												0	
Céleri	4					0	2	1	0	0	0	0	1	1
	5					0	0	0	0	1	0	0	0	0
	6					0	0	1	0	1	1	0	0	1

**Évaluation du risque :** pour la carotte, le vol semble reprendre à un niveau encore faible, sauf pour le site de Charente à proximité d'Angoulême (qui est juste au-dessus du seuil de risque de 0.1 mouche par jour et par piège). Ailleurs le risque est faible.

Pour le céleri-rave, le risque est nul à faible sur le secteur de la Vallée de l'Arnoult.

### • Pucerons (diverses espèces)

Au débâchage de sa culture précoce de céleri-rave, un producteur du secteur de l'Arnoult nous a signalé la présence importante de pucerons sur l'ensemble de la parcelle.

**Évaluation du risque :** cette observation est limitée à un site (pas d'autres observations). De plus, avec la mise en œuvre des auxiliaires, le risque semble faible.

### • Septoriose du céleri (*Septoria apiicola*)

Pour les 3 parcelles suivies, aucun symptôme n'a été observé sur céleri-rave.

Des données météo des secteurs de Trizay (17), d'Agressais (86) et de Mansle (16) sont utilisées pour les calculs du modèle de prévision des risques Septoriose céleri DGAL/Ctifl SEPTOcel (sur Inoki®). Pour des plantations du 1<sup>er</sup> avril, les cycles du champignon au 17 juillet, sont :

Site station	Nombre de cycles	Dates théoriques des prochaines sorties de taches
Trizay (17)	2	Pas de risque notable avant le cycle 3
Mansle (16)	2	Pas de risque notable avant le cycle 3
Agressais (86)	3	Sorties de taches du cycle 3 terminées au 14 juillet

**Pratiques d'irrigation / septoriose :** les cycles de la septoriose du céleri sont très liés à l'humidité. Ainsi, il est important d'éviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou en début de nuit).

**Évaluation du risque :** le risque est absent pour les sites de Trizay et de Mansle. Pour Agressais, le modèle annonce les premières sorties de taches. Il est important de surveiller et de repérer les premiers foyers (ils pourraient passer inaperçus et compliquer la situation par la suite).

*NB : ce modèle calcule sur les bases de données climatiques débutant le 1<sup>er</sup> avril (date de plantation retenue), de plus il ne peut pas prendre en compte les irrigations pratiquées à la parcelle. Ainsi, des plantations très précoces et/ou dans le cas d'irrigations répétées le risque réel peut être supérieur à la prévision du modèle.*

### • Autres

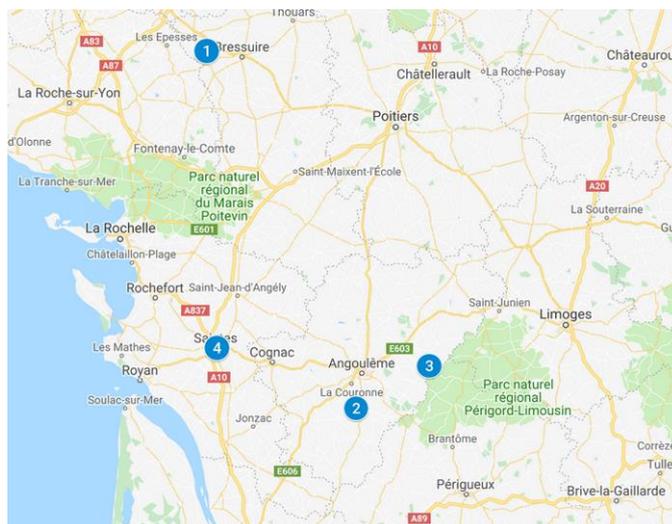
Dans quelques parcelles de céleri-rave, il est noté des phytotoxicités sur les vieilles feuilles. Ces jaunissements et brûlures sont liés au désherbage (accentuation par les températures élevées).

# Alliacées

## • Mouche mineuse (*Napomyza gymnostoma*)

En production de poireau, en raison des dégâts potentiels, ce ravageur doit être suivi (réseau de suivi sur des plants de ciboulette).

La mise en place de plants de ciboulette permet de suivre les piqûres de nutrition qui témoignent de l'activité du ravageur sur le poireau. Les derniers sites ont été installés la semaine passée.



**Évaluation du risque :** pour les 3 sites suivis (2, 3 et 4), il n'est pas noté d'activité récente de cette mouche (pas de nouvelles piqûres de nutrition). Avec la plantation d'un plant sain, le risque est limité à cette période et à ce stade de culture du poireau.

## • Teigne (*Acrolepiosis assectella*)

Actuellement, le réseau de piégeage est opérationnel sur 4 sites (pièges delta, capsule de phéromones sur une plaque engluée). Sur le site à l'est d'Angoulême le piégeage pour la semaine passée a été significatif.

C'est sur ce même site que dans le cadre de tours de plaine, des larves de teigne avaient été repérées sur d'autres alliacés (oignon) en semaine 27.

Site	Nombre de teignes relevées par semaine et par piège			
	25	26	27	28
1	3	0	0	0
2			0	0
3				6
4				



**Piège delta et capsule phéromones**  
(Crédit Photo : ACPEL)

**Évaluation du risque :** le risque est présent sur le site situé à l'est d'Angoulême.

## Autres légumes

Généralement, les températures élevées et une atmosphère sèche ne sont pas favorables au développement de maladies fongiques. Par contre, les extrêmes ne sont pas non plus favorables aux cultures. Sous les abris, les excès de chaleur conduisent à différentes problématiques :

- des coups de soleil sur fruits (poivron tomates),
- des nécroses apicales ou cul noir sur poivron et tomates,
- des phénomènes de coulure de fruits,
- de mauvaises colorations sur fruits de tomates et des collets verts accentués.

D'un point de vue sanitaire on note particulièrement :

- sur aubergine : verticilliose de plus en plus présente,
- sur courgette et concombre : oïdium de façon précoce et du botrytis sur fruits,
- sur poivron : noctuelles,
- sur différents légumes : de plus en plus de thrips et acariens sous tunnels non brumisés,
- sur choux : les aleurodes sont de plus en plus visibles,
- sur crucifères en général : les altises occasionnent des dégâts notables sur les jeunes cultures,
- sur pomme de terre : on observe la présence importante de doryphores (à tous les stades).

### Quelques focus :

- **Pucerons (plusieurs espèces)**

Depuis plusieurs mois, les pucerons étaient très présents sur de nombreuses cultures (sous abris, comme en plein-champ). Depuis 2 semaines, la pression tend à baisser en raison de la régulation naturelle : les auxiliaires sont maintenant bien présents et actifs.

**Évaluation du risque :** il reste présent. Il est important de rester vigilant et de surveiller et gérer les foyers au départ et de préserver et de maintenir au maximum les auxiliaires présents naturellement.

- **Punaises (plusieurs espèces)**

Sur aubergine et concombre, sur l'ensemble des secteurs, il est noté la présence de punaises et notamment *Nezara viridula*. Pour certaines exploitations, les dégâts sont significatifs.

Le descriptif des dégâts, la biologie de ce parasite et les moyens de biocontrôle sont disponibles sur le site [Ephytia](#). Le lien [ICI](#).



**Dégâts de punaises sur tomate et photo de *Nezara viridula***

(Crédit Photo : B. VOELTZEL - CDA17)

• **Quelques illustrations d'observations :**



**Œufs de doryphore  
sur pomme de terre**

(Crédit Photo : S. SICAIRES - CDA16)



**Doryphores s'accouplant sur pomme  
de terre**

(Crédit Photo : S. SICAIRES - CDA16)



**Aleurodes dans un repli de chou  
vert**

(Crédit Photo : B. VOELTZEL - CDA17)



**Oïdium sur feuilles de courgette**

(Crédit Photo : S. SICAIRES - CDA16)



**Botrytis sur concombre**

(Crédit Photo : B. VOELTZEL - CDA17)



**Sclérotinia sur concombre**

(Crédit Photo : B. VOELTZEL - CDA17)



**Botrytis et sclérotinia sur aubergine**

(Crédit Photo : G. MONNET - CDA86)

# Notes nationales et informations

## • Abeilles



### **Les abeilles butinent, protégeons les Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale sur les abeilles**

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention**, la **mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles**. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles**. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**.

**Pour en savoir plus** : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

Lien vers « Gestion des pollinisateurs dans l'agro-éco-système » sur le **site Ecophytopic ICI**.

## • **Vigilance sanitaire : *Bactrocera dorsalis***

La DRAAF/SRAL Nouvelle-Aquitaine met en place un **plan de surveillance officiel** (piégeage et prélèvement de larves dans les fruits et légumes) de la mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis*. Il est demandé que tous les réseaux collectifs structurés (dont réseau BSV) soient mobilisés afin de signaler tout symptôme douteux.

La mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis* est une espèce très polyphage, qui s'attaque à plus de 400 espèces de plantes cultivées et sauvages. Les symptômes, notamment ceux correspondant aux piqûres de pontes, sont plus ou moins variables selon les fruits et légumes attaqués. Les larves se développent dans les fruits, provoquant leur mûrissement précoce, leur pourriture et leur chute. **Les plantes cultivées concernées peuvent être des cultures fruitières (pêcher, poirier, mangue, banane,...), agrumes (citron, orange,...) et légumières (tomate, poivron, aubergine, melon, courge,...).**

*Bactrocera dorsalis* est présente pour être qualifiée d'organisme de quarantaine de l'Union Européenne (OQUE) à compter du 14 décembre 2019 (mise en œuvre du règlement 2016/2031/UE relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux). La présence de ce ravageur majeur en Europe pourrait avoir, en plus des dégâts sur les cultures, des impacts significativement négatifs sur le commerce intra et extra communautaire des fruits et légumes.

**Toute suspicion doit être immédiatement déclarée auprès du Service régional de l'Alimentation de la DRAAF.**

Lien vers la fiche ANSES de description de cette mouche [ICI](#).

- **Liste des produits de biocontrôle**

**La liste des produits de biocontrôle a été remise à jour :** note de service DGAL/SDQSPV/2019-525, publiée le 10-07-2019 : [ICI](#)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :**

CDA 16, CDA 17, CDA 86, CDA 87, producteurs en AB (FRAB) et maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*